



Association Normandie-Sicile
Réunion du bureau du samedi 2 mars 2024 à 15h
Salle du Pavillon à Ouistreham

Etaient présents : BELLOMO Salvatore, CHARRON Jean-Claude, DERENNE Lydie, DERENNE Raymond, GRIVAUD Edith, LEQUEN Jacky

Absent excusé : M. BRICHART Junior

Assistait également à la réunion : Jocelyne SCHEEPMANS

Objet : refonte du site web

Compte tenu des remarques formulées à l'issue du conseil d'administration du 24 janvier dernier au cours duquel avait été présenté le projet de refonte du site Web par la société NEREPIX, notamment sur son coût jugé trop élevé (8566,85 € TTC + maintenance annuelle), Monsieur le président a recherché si d'autres prestataires pouvaient faire une proposition plus raisonnable. Deux nouveaux prestataires ont été contactés :

- **French Baroudeur** – association située à Saint-Pierre d'Aurillac en Gironde (33) représentée par M. Bertrand VIAUD, qui a travaillé pour la ville d'Ouistreham. Sur la base du cahier des charges qui lui a été envoyé (refonte intégrale du site web, de la charte graphique et du logo), le devis établi s'élève à 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC. La traduction du contenu du site en italien est une option complémentaire chiffrée à 300 € TTC. Le point faible est relatif à son éloignement géographique.
- **Société ROL'ON** (*en cours de création*) à Ouistreham, représentée par M. William CHANTEPIE, conseiller numérique à la mairie de Ouistreham. Sur la base du même cahier des charges, le devis établi s'élève à 5 000 € TTC. M. Chantepie est venu présenter son projet, accompagné de M. ADRIAN, étudiant Erasmus à l'université de Caen (1^{ère} année, UFR Sciences - informatique), qui le seconderait dans son entreprise. Son projet comprend un volet formation à l'utilisation du site pour les rédacteurs de l'association Normandie-Sicile et 12 mois de SAV et maintenance technique. Il inclut également un volet traduction « automatique » en anglais et en italien. Le point fort réside dans la présence sur le site. Le point faible est relatif à son inexpérience dans ce type de contrat et à sa pérennité (même si le savoir-faire technique semble bien réel).

La question des subventions reste posée et pourrait conditionner le choix du projet.

A la demande de Jacky, la décision finale sera prise en conseil d'administration.

Prochaine réunion : bureau le 13 avril 2024 à 14h30

Diffusion de ce compte-rendu aux membres du conseil d'administration de Normandie-Sicile.

La secrétaire
Lydie DERENNE